



# ARCHIVORE



Bulletin de l'Association des Étudiants et des Diplômés en Archivistique d'Angers

Numéro 15, parution trimestrielle

Janvier 2000



## SOMMAIRE

Sommaire	p. 1
Éditorial	p. 2
Annonces	p. 2
Mot de la présidente	p. 3
La sortie de rentrée et après ?, par Véronique Séchet	p. 4
Les services d'archives étrangers sur Internet	p. 5

## Actualités :

<i>Mission Mattéoli : de la recherche historique aux indemnités individuelles</i> , par Christophe Dubois	p. 6-7
<i>Le Service historique de la Marine</i> , par Vincent Mollet	p. 8-9
<i>CIRMACONET : un projet informatique novateur du Service historique de la Marine à Cherbourg</i> , par Éric Lechevallier	p. 10
<i>Sous les dossiers, la plage... Les Archives nationales des Comores</i> , par Raphaëlle Aviat	p. 11-12

Annonces	p. 12
----------	-------

## Aux urnes, diplômés !

Lors de l'assemblée générale du 27 novembre 1999, les adhérents de l'AEDAA ont modifié d'un commun accord l'élection des représentants des anciennes promotions (jusqu'alors, chacune d'elles en élisait deux). Cette situation qui semblait satisfaisante, engendrait en fait, au fil des ans, un accroissement du nombre des représentants et dans le même temps une sur-représentativité. En effet, l'expérience a montré que les diplômés ou « anciens » de la formation contactaient de moins en moins leurs délégués, et il apparaissait que ceux-ci ne représentaient quasiment plus personne. Certains se sentaient même inutiles, une réforme s'imposait donc...

L'assemblée générale a donc décidé que l'ensemble des membres de l'AEDAA sortis de

l'université ne seront représentés, après qu'ils les aient élus, que par deux de leurs pairs. Il fut rappelé que les représentants ont pour fonction principale de participer aux conseils d'administration (qui ont lieu deux fois par an) où ils font part des doléances de leurs camarades.

Nous lançons donc dans ce présent numéro un appel à candidatures. Les électeurs pourront envoyer leur bulletin de vote dès la parution du numéro suivant (qui communiquera la liste des candidats).

Bonne année à tous !

**Richard RAVALET**  
DESS Archives 1999-2000

### Membres du comité des fêtes de l'AEDAA

(voir article ci-dessous)

#### Contacts

- Morgane Bédiée, licence en cours : morgane.bediee@caramail.com
- Julien Lemagueresse, licence en cours (contacter aux coordonnées de l'AEDAA)
- Aurélien Pranon, maîtrise de classement en cours (contacter aux coordonnées de l'AEDAA)
- Anthony Rigault, licence en cours : anthony.rigault@caramail.com
- Nicolas Rival, licence en cours : N.Rival@yahoo.fr
- Véronique Séchet, maîtrise de classement en cours : verosechet@hotmail.com

## CONCOURS

### Félicitations !

Sur les 27 Lauréats au concours d'assistant qualifié de conservation, 9 étaient issus de la formation angevine : Cyril BAGNAUD, Jean CHEVALIER, Christophe DUBOIS, Julien DUBAU, Élisabeth GUILLAUME, Thierry GUILPIN, Nathalie LOPES, Muriel PAQUELET et Gaëlle OUVARD.

## Représentants de promo

Licence : Sébastien HOEZ et Guillaume ROMANEIX  
DESS : Marie COLLIN et Isabelle GESLIN-COLLIN

*Les anciens numéros d'Archivore sont vendus au prix de 6 F (plus frais d'envoi)  
Contactez le siège social.*

## QUE DEVEZ-VOUS ?

Faites nous part de vos changements d'adresse et de vos changements de situation familiale — mariage, naissance —, vos anciens camarades de promo sauront ainsi ce que vous devenez.

## Le mot de la présidente

Chers adhérents,

Le 27 novembre dernier s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'AEDAA : elle a permis au Bureau de présenter son bilan pour l'année 1999, lequel a été accepté par les adhérents présents. Il a ensuite été procédé à l'élection de deux nouveaux membres du Bureau, en remplacement d'Anne-Florence DASSÉ et de Gaëtan MÉNARD, que je tiens ici à remercier pour le temps consacré et le travail effectué au sein de l'association durant cette année. La nouvelle composition du Bureau est donc désormais la suivante :

Présidente : Vanina HEULLANT (DESS 1997-1998)

Vice-Président : Jean CHEVALIER (DESS 1996-1997)

Secrétaire : Cyril BAGNAUD (Maîtrise 1999-2000)

Secrétaire adjoint : Richard RAVALET (DESS 1999-2000)

Trésorier : Jean-Bernard MONÉ (Licence 1999-2000)

Cette assemblée générale a permis de soulever plusieurs points importants, dont je reprendrai ici les principaux.

En particulier, l'AEDAA est et doit rester avant tout une association d'étudiants et d'anciens étudiants, qui communiquent entre eux, et échangent leurs expériences et leurs points de vue. Pour cela, plusieurs possibilités vous sont offertes :

- participer, d'une façon ou d'une autre, aux diverses commissions (Archivore, Annuaire, Emploi-Prospective, Internet, Comité des fêtes)
- utiliser *Archivore* pour passer vos messages (changement d'adresse, d'employeur, événements divers et variés) : une rubrique leur sera exclusivement consacrée dans chaque numéro. Vous pouvez également publier un article relatant votre (vos) expérience(s), de manière très sérieuse ou humoristique. À vous de voir...
- laisser un message dans la rubrique « Pêl Mail » du site Internet de l'AEDAA

- proposer à vos représentants ou au Bureau toute amélioration du fonctionnement actuel de l'AEDAA. Nul n'est parfait, et vous ne devez pas hésiter à nous faire parvenir toute suggestion ou remarque : elles seront examinées, et il en sera tenu compte.

Autre point abordé : les représentants de promotion, et en particulier ceux des « Anciens ». Une élection sera organisée, qui leur permettra de désigner deux personnes chargées de représenter toutes les personnes qui ne sont plus dans le circuit universitaire. Un appel à candidature vous sera bientôt adressé : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez donc pas à vous manifester...

Évoquons maintenant le Bureau-Emploi. Vous êtes nombreux à y avoir recouru l'an passé. La collecte des offres va continuer, et un envoi de plaquettes présentant l'AEDAA, et par conséquent le Bureau-Emploi, va être effectué en direction de nombreux services. Les annonces vont également être disponibles sur Internet, et tous les heureux possesseurs d'une adresse e-mail sont invités à la transmettre à Cyril Bagnaud afin de bénéficier de ce service. Juste un détail : pour le moral du responsable, et afin de savoir si les offres proposées trouvent preneurs, pensez à nous prévenir lorsque vous avez trouvé un emploi. Cela ne vous prendra que quelques instants !

Je conclurai sur le lancement du site Internet, intitulé « Archinet », qui sera très bientôt consultable sur la grande toile d'araignée mondiale. Faites-nous part de vos suggestions et de vos remarques, et n'hésitez pas à y recourir pour déposer votre CV ou une info. Parlez-en autour de vous, consultez-le régulièrement. En bref... Tous à vos modems !!!

Sur ces quelques lignes, il ne me reste plus qu'à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2000, avant de vous laisser vous plonger dans ce nouveau numéro d'*Archivore*.

La présidente,  
**Vanina HEULLANT**

## La sortie de rentrée, et après ?

### Bilan de la journée du 6 novembre

Vous avez été nombreux, environ soixante, à répondre à l'invitation de l'AEDAA pour la sortie de rentrée qui s'est déroulée le samedi 6 novembre dernier.

Malgré les rigueurs hivernales, l'humeur était au beau fixe au terme de ces parcours photographiés à travers la belle cité angevine. En effet, la soixantaine d'archivistes amateurs ou confirmés qui était répartie en sept équipes formées par le jeu du hasard, a cherché à reconnaître certains monuments ou lieux caractéristiques d'Angers sur un parcours déterminé à l'aide de 10 photographies. Pour prouver leur passage devant les sites photographiés, nos amis archivistes devaient ramener une preuve, la plus originale possible. Cette exigence a, semble-t-il, été fort

bien compris ! À l'heure du bilan des parcours et de la présentation des preuves par équipe, les surprises étaient de taille : attestations de passage gentiment rédigées par des passants ou des riverains, chaise appartenant à un café, poubelles, cierges,...

L'équipe numéro trois (photo ci-dessous) a remporté le prix d'originalité de cette journée et nous avons fêté cette victoire au café « La Soute », qui était gracieusement mis à notre disposition pour l'occasion.

Devant le succès de cette journée, certains participants ont proposé l'éventualité de nouvelles manifestations pour réunir les membres de l'AEDAA. Nous étions sept à émettre quelques idées et nous avons décidé de vous en faire part et de les concrétiser.



### Un comité des fêtes pour l'AEDAA ?

#### Pourquoi un comité ?

Il s'agit d'abord de développer les relations entre licence, maîtrise, DESS, et diplômés. Nous cherchons aussi à enrichir les activités de l'AEDAA, basées sur la communication et le bureau-emploi, afin de proposer de nouvelles perspectives à ses adhérents. Enfin, pour ceux qui le souhaitent, le comité serait prêt à organiser des journées de découverte du patrimoine local et régional.

#### Comment fonctionnerait-il ?

Un groupe s'est formé spontanément pour élaborer un calendrier des fêtes prévisionnel pour cette année scolaire et prévoir l'organisation matérielle. Vous êtes cordialement invités à nous rejoindre. Nous ne présentons là que des propositions, nous attendons vos confirmations, ajouts et critiques avec impatience.

#### Calendrier prévisionnel :

#### **9 février 2000 :**

Soirée crêpes inter-promos.

#### **Fin mars 2000 :**

« Adieu au DESS 1999/2000 », soirée festive.

#### **Avril 2000 :**

Avant les examens, la recherche d'un emploi ou les vacances, l'association salue ses adhérents, comme elle les avait accueillis en octobre : programme libre, à vous de jouer !

#### Idées pêle-mêle :

Visite des châteaux du Val de Loire entre Angers et Tours, pique-nique à la mer, tournois sportifs ou de jeux de société, repas et soirées festives thématiques, jeu du « killer »...

À vous de compléter en nous contactant !!!

**Véronique Séchet**

Maîtrise 1999-2000

# Les services d'Archives étrangers sur Internet

Pour compléter le numéro spécial d'*Archivore* consacré aux services d'Archives à l'étranger et dans les DOM-TOM, nous vous présentons une liste des principales adresses électroniques des services d'archives à l'étranger.

- Allemagne** : das Bundesarchiv (allemand) <http://www.bundesarchiv.de/>
- Argentine** : Archivo general de la nación (anglais) <http://h-net2.msu.edu/~latam/archives/archivnacion.html>
- Australie** : Directory of archives in Australia (anglais) <http://www.asap.unimelb.edu.au/asa/>  
Archives of Australia (anglais) <http://www.naa.gov.au/>
- Belgique** : Archives de l'État (français, anglais, allemand, néerlandais) <http://arch.arch.be/>
- Brésil** : Arquivo nacional do Brasil (portugais) <http://www.mj.gov.br/a/an.htm>  
Arquivo nacional (anglais) <http://h-net2.msu.edu/~latam/archives/brazil.html>
- Canada** : Archives nationales du Canada <http://www.archives.ca/>  
Archives nationales du Québec <http://www.anq.gouv.qc.ca/>
- Chili** : Archivo nacional (espagnol) <http://www.dibam.renib.cl/ISC145>
- Colombie** : Guía general del Archivo general de la nación (espagnol)  
<http://bachue.banrep.gov.co/biblio/bvirtual/historia/guai.html>
- Danemark** : Danish national Archives/Rigsarkivet (danois, anglais, allemand) <http://www.sa.dk/ra/>
- Espagne** : Libro, Archivos y Bibliotecas <http://www.mcu.es/lab/archivos>
- Estonie** : Eesti Ajalooarhiiv/Estonian Historical Archives (estonien) <http://www.eha.ee/>
- États-Unis** : Repositories of primary sources <http://www.uidaho.edu/special-collections/Other.Repositories.html>  
National Archives and Records Administration (NARA), agence du gouvernement américain pour la gestion des archives du Gouvernement américain <http://www.nara.gov/>
- Irlande** : The National Archives of Ireland <http://www.kst.dit.ie/nat-arch/>
- Italie** : Archivi di Stato (italien) <http://archivi.beniculturali.it/>
- Norvège** : Rikarkivaren/National Archives of Norway (norvégien, anglais) <http://www.rikarkivet.no/national.html>
- Nouvelle-Zélande** : National Archives of New-Zealand (anglais) <http://www.archives.dia.govt.nz/>
- Pays-Bas** : Archiefnet (anglais) <http://www.obd.nl/archiefnet.htm>  
The Rijksarchiefdienst (anglais) <http://www.archief.nl/brochure.htm>
- Pologne** : State Archives (anglais) <http://www.ciuw.warman.net.pl/alf/archiwa/index.eng.html>
- Portugal** : Portuguese Libraries, Archives and Documentation Services on the Internet  
<http://www.sclum.uminho.pt/bad/bibpte.htm>  
Instituto dos Arquivos nacionais/Torre do Tombo (portugais) <http://www.iantt.pt/>
- Royaume-Uni** : Archon-Archival Resources Online (anglais) <http://www.hmc.gov.uk/archon/uk.htm>  
Public Records Office, the National Archives of England, Wales and the United Kingdom (anglais)  
<http://www.pro.gov.uk/>  
Public Record Office of Northern Ireland (anglais) <http://proni.nics.gov.uk/>  
Royal Commission on Historical Manuscripts (anglais) <http://www.hmc.gov.uk/>
- Russie** : Archives in Russia (anglais) <http://www.iisg.nl/~abb/>
- Suède** : Riksarkivet och landsarkiven (suédois) <http://www.ra.se/>
- Suisse** : Archives fédérales suisses (français, allemand) <http://www.admin.ch/bar/>

# Mission Mattéoli : de la recherche historique aux indemnisations individuelles



Créée en février 1997 par Alain Juppé, la Mission d'Études sur la Spoliation des Juifs de France est plus connue sous le terme de Mission Mattéoli du nom de son président Jean Mattéoli, président d'honneur du Conseil Économique et Social, ancien ministre et ancien déporté pour faits de résistance.

## Des objectifs précis

La mission Mattéoli a pour objectif « *d'étudier les conditions dans lesquelles les biens immobiliers et mobiliers, appartenant aux Juifs de France, ont été confisqués, ou d'une manière générale acquis par fraude, violence ou vol, tant par l'occupant que par les autorités de Vichy entre 1940 et 1944* ».

Chargée de faire toute la lumière sur un aspect méconnu de la persécution des Juifs en France, la Mission Mattéoli a aussi pour but d'identifier la totalité des biens spoliés, d'établir dans la mesure du possible un inventaire de ces biens et de formuler des propositions précises sur les restitutions des biens lors de la remise de son rapport définitif, prévu pour janvier 2000.

## Des moyens importants

Rattachée aux services du Premier Ministre, la Mission Mattéoli est composée d'une commission de neuf personnalités (historiens, archivistes et représentants de la communauté juive française) à laquelle est adjointe une équipe d'une cinquantaine de personnes, constituée de jeunes historiens, statisticiens et archivistes, répartis dans les différents groupes de recherches (Banques et Assurances, Camps d'internement, Biens culturels, Aryanisation économique,...).

L'originalité de cette mission tient au fait que la base de son travail repose sur des recherches historiques et donc par définition, sur des documents d'archives.

La première tâche des chercheurs de la Mission a été d'identifier les « gisements archivistiques » propres à leurs recherches. Dans cette optique, un conservateur du patrimoine de la section XX<sup>e</sup> siècle des Archives nationales (Caroline Piketty) a été mis à disposition de la Mission dès le début des recherches.

Le travail de ce conservateur a été d'identifier les principaux fonds publics et privés, détenus par les différents ministères français, susceptibles de

concerner les spoliations et les restitutions de biens juifs.

## Un travail d'équipe

Ce premier travail a abouti à la mise en place dans la totalité des organismes publics ou privés concernés par les recherches (ministère des Finances, des Affaires étrangères, des Anciens combattants et victimes de guerre, Caisse des dépôts et consignations, banques, compagnies d'assurance,...) de « correspondants archives » affectés aux recherches et à la mise en valeur des fonds. Les archivistes en place, et particulièrement ceux employés par la Mission (Fabrice Launay, Fleur-Hélène Lebreton et moi-même), ont eu accès à l'ensemble des fonds publics sous dérogations.

L'intégralité des fonds inventoriés et exploités représente un volume papier considérable, impossible à chiffrer de manière précise mais qui représente plusieurs kilomètres linéaires. Le champ d'investigation est d'autant plus vaste qu'il ne se limite pas à l'hexagone. Des archivistes ont en effet été recrutés par la Mission en Israël et en Allemagne afin d'exploiter deux fonds essentiels pour l'histoire des restitutions de biens juifs.

De nombreuses bases de données ont été élaborées à partir des centaines de milliers d'informations recueillies par les historiens et les archivistes dans les différents fonds d'archives. La Mission a pu bénéficier d'une autorisation de la CNIL pour la création de fichiers nominatifs et le contrôle des fichiers créés par ses institutions partenaires.

La Mission Mattéoli, après la remise de deux rapports d'étapes (décembre 1997, décembre 1998) remettra en janvier 2000 à Lionel Jospin son rapport final ainsi que ses préconisations pour la restitution des biens restés en déshérence.

Ce rapport sera en fait une collection de plusieurs ouvrages : un rapport de synthèse, un rapport par thème de spoliation, un recueil de textes législatifs et un guide de recherche dans les archives.

## Un guide de recherche

Ce guide, élaboré par les archivistes de la Mission, n'a pas la vocation d'être un guide des sources. Il doit plutôt être envisagé comme un guide pédagogique à destination d'un public désireux

d'effectuer soit des recherches universitaires soit des recherches précises sur le sort des biens d'une famille. Son aspect pratique se veut le reflet de l'expérience acquise par l'ensemble des chercheurs de la Mission et de ses partenaires, qui ont été associés à sa réalisation.

En janvier 2000, la Mission Mattéoli passera officiellement le relais à la Mission Draï (du nom de son président Pierre Draï, ancien président de la Cour de cassation), chargé des restitutions et des indemnisations individuelles.

Les travaux (dont les résultats seront publiés par la Documentation française) auront alors permis

de mieux comprendre un chapitre oublié de l'histoire française ; ils auront aussi permis de sensibiliser de nombreux organismes peu ouverts à leurs archives (à l'exemple des compagnies d'assurances et de certains établissements bancaires) de l'utilité de la profession qui est la nôtre. Et grâce à ces travaux, une vingtaine de titulaires du DESS d'Angers (l'équivalent d'une promotion) a pu exercer ses talents dans les différentes institutions concernées par la question...

**Christophe DUBOIS**  
DESS Archives 1994-1995

## *Reconnaissance de la Maîtrise mention archives*

Aux promus de la maîtrise 1999, qui pensaient voir figurer la mention archives sur leur diplôme, l'administration de l'université d'Angers (sans doute effrayée d'accroître son travail de l'ajout d'une simple ligne) a répondu que cette mention n'était pas reconnue par le ministère. Qu'en est-il exactement ? On peut de toutes façons en douter sachant que cette maîtrise n'est accessible qu'aux étudiants de la Licence archives (reconnaissance d'une certaine spécificité). Cette omission est particulièrement dommageable pour ceux qui arrêtent leur cursus à ce niveau et ne peuvent faire valoir leur diplôme comme spécialisé. Avis aux maîtrises en cours, il serait peut-être bon de faire le siège de la scolarité !

## *La promo DESS 99, 4 mois après*

4 mois après avoir laissé les bancs de la fac, et sans avoir malheureusement pu recensé l'ensemble de la promo, voici le bilan emploi du nouveau cru archivistique. Sur 24 membres, la promo s'enorgueillit de 3 CDI, 1 assistant qualifié, 2 CDD d'un an. Par ailleurs, 2 personnes détenaient un poste avant le DESS qu'elles ont retrouvé. De même, 4 anciens effectuent actuellement leur service national, dont 3 dans le domaine des archives (ou presque : une médiathèque) et 2 dans les DOM-TOM. Au moins 4 anciens sont en CDD oscillant de 2 à 4 mois enchaînés et une personne est sans emploi. Enfin, pour les 7 derniers, le manque de données précises m'empêche d'étoffer ce bilan - avis : j'attends les nouvelles et les retransmets dans la mesure du possible (se référer aux coordonnées anciennes car risque de déménagement - courrier, tél., e-mail). A l'heure actuelle la moitié de la promo est donc stabilisée pour un an (10 mois pour les appelés).

En espérant que ce petit bilan fournisse un peu de ces statistiques dont on a évoqué l'absence lors de la dernière assemblée générale et donne des idées aux autres promos.

Avis interne à la promo : une promo plus ancienne s'était réunie un week-end de 1997 - exemple à suivre ? Tout le monde ne pourra être là mais il est temps d'y penser avant la perte définitive du contact.

**Hugues COURANT**  
DESS Archives 1998-1999

# Le Service historique de la Marine



Comme celles des Affaires étrangères, les archives de la Défense sont conservées en-dehors du système général Archives nationales - archives départementales : ceci pour des raisons historiques, leurs producteurs ayant longtemps tenu à ce qu'elles restent à la fois immédiatement disponibles et... hors de portée des curieux. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les secrétaires d'État à la Guerre et à la Marine établissent un dépôt dans leurs ministères. Au XX<sup>e</sup> siècle sont créés les Services historiques de l'Armée de Terre, de la Marine et de l'Armée de l'Air<sup>1</sup>. Chacun de ces organismes, dépendant de l'état-major correspondant et dirigé par un général (pour la Marine un amiral) assisté de conservateurs, comprend à la fois des archives et une ou des bibliothèques.

Chacun comprend également une section historique, animée longtemps par des officiers et depuis peu par des enseignants, chargée de rédiger des travaux ordonnant, condensant et explicitant le contenu des archives. Les historiens du SHM ont ainsi publié des ouvrages qui proposent certes une histoire officielle de la Marine (puisque rédigée par la Marine elle-même), mais n'en sont pas moins une mine de renseignements historiques aussi précieux que précis, dont le seul défaut est d'exploiter très rarement d'autres sources que les archives navales françaises : *La Marine française en Indochine de 1939 à 1956* par le capitaine de vaisseau Jacques Michel, *La Crise de Suez (novembre 1956-avril 1957)* par le professeur Philippe Masson, etc... Le SHM publie également des travaux rédigés par des chercheurs extérieurs à la section historique, réalisés selon le même principe d'exploitation minutieuse des archives : *La Marine française et la guerre civile d'Espagne (1936-1939)* par le contre-amiral Sabatier de Lachadenède, etc...

Le Service historique de la Marine<sup>2</sup>, créé en 1919, comprend :

- un échelon parisien, au château de Vincennes, conservant les archives des administrations centrales (État-major, grandes directions...). C'est le descendant direct du dépôt créé au ministère de la Marine en 1699. Notons tout

<sup>1</sup> Un Service historique de la Gendarmerie est en cours d'organisation. Les archives des services interarmées (Direction des Services de santé des Armées, Direction générale de l'Armement, Établissement cinématographique et photographique des Armées...) sont conservées en-dehors de ce cadre : le fonds de la DSSA à Limoges, celui de la DGA à Châtelleraut, celui de l'EPCA à Ivry...

<sup>2</sup> À ne pas confondre avec l'institution-sœur, le Musée de la Marine, qui est un établissement public rattaché au ministère de la Défense et organisé selon le même principe que le SHM : un échelon central à Paris, palais de Chaillot, et des musées locaux à Brest, Rochefort, Toulon...

de même qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par manque de place, ledit ministère se résolut à déposer ses archives anciennes dans la seule structure existant à l'époque : les Archives nationales. Ces dernières conservent depuis les recueils de correspondance antérieurs à 1870, la césure chronologique étant très variable pour les autres types de document. Il a toujours été entendu que la Marine restait propriétaire de ce fonds, qu'il est question de transférer à Vincennes dès que le château aura la place disponible (un ancien fort doit être aménagé, en banlieue parisienne, pour dégager ladite place, car actuellement Vincennes est totalement saturé).

- des échelons dans les ports militaires de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon, conservant les archives des administrations et unités locales de la Marine. Ces cinq échelons se répartissent les unités outremer : ainsi, les navires basés dans le Pacifique versent leurs archives à Brest, et le fonds d'Afrique du Nord a été rapatrié à Toulon. Ces échelons locaux sont de création bien plus récente que celui de Paris : si un arrêté ministériel de 1889 prévoit un service d'archives dans chaque port, ce texte n'est appliqué à Toulon qu'en 1908, et il faut attendre la naissance du SHM pour que les services des cinq ports passent sous une direction commune, et pour qu'ils soient habilités à recueillir toutes les archives de la Marine dans leur circonscription.

Aujourd'hui, les archives de la Marine couvrent plus de 51 km dont environ 12 à Vincennes, 3 aux Archives nationales, 15 à Toulon, 7 à Brest (ravagé, comme Lorient, en 1939-1945), 6,5 à Rochefort (qui a reçu des archives délocalisées de Vincennes par manque de place), 4 à Lorient et 4 à Cherbourg. Elles s'accroissent chaque année de plusieurs centaines de mètres linéaires. Dans chaque échelon, les archives sont complétées par une bibliothèque souvent fort riche (environ 300.000 ouvrages en tout ; 34.000 ouvrages et 800 collections de périodiques à Toulon, 150.000 volumes à Vincennes) en ouvrages sur la mer, récits de voyages... et tenue au courant des nouveautés.

Il va de soi que les besoins de tous ces fonds en restauration, microfilmage et numérisation dépassent de loin les moyens du SHM. Quant à l'informatisation des instruments de recherche, elle est encore fragmentaire. Un logiciel de catalogage (Alexandrie) a été mis en place en 1999, et l'utilisation du réseau de la Marine permettra la réalisation d'un catalogue des nouvelles acquisitions commun aux six échelons du SHM. Les archives, dans leur immense majorité, sont repérables par des fichiers et inventaires sur papier.

## Intérêt des archives

Le SHM traite quantité de demandes administratives, en liaison avec le ministère des Anciens combattants et les différents bureaux gérant les personnels et anciens personnels de la Marine : certification de



services, d'origine de blessures ou maladie... Ses ressources pour la recherche historique sont beaucoup plus variées.

On sait que l'« histoire-batailles », c'est-à-dire l'étude de la géopolitique, de la stratégie, de la tactique, est une discipline aussi complexe que riche en sujets de recherches vierges. Mais les archives détenues par les différents échelons du SHM concernent bien d'autres domaines : l'évolution de la construction navale, de la médecine, de l'histoire naturelle, de la géographie, de l'astronomie, ne peuvent se comprendre sans avoir recours à l'histoire de la Marine nationale. À plus forte raison celle-ci influence-t-elle l'évolution des autres marines : de pêche, de commerce, scientifique. Ce sont d'ailleurs les mêmes hommes qui naviguent sur les différents types de bateau. Colbert a en effet astreint tous les « gens de mer » (l'expression recouvre aussi bien le pêcheur dans sa petite barque, que le charpentier d'un chantier naval privé, et le batelier du Rhône ou de la Loire) au service militaire ; ils sont inscrits sur les registres de l'Inscription maritime, gérée par le ministère de la Marine jusqu'en 1916.

C'est en fait toute l'histoire des régions littorales, vivant en grande partie de la mer, qui est concernée. On trouvera au SHM à Toulon aussi bien des états des forêts de Provence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (dressés pour la gestion des stocks de bois destinés aux chantiers navals) que les jugements de l'intendant des Galères, qui jusqu'en 1748 posséda des pouvoirs de police et justice étendus sur le littoral. De même pour les pays étrangers fréquentés par la Marine : celle-ci s'est toujours efforcée d'y recueillir des renseignements géographiques, politiques, économiques. Enfin, on n'oubliera pas que les consulats ont été gérés jusqu'en 1793 par le ministère de la Marine : toujours à Toulon, se trouvent ainsi les archives du consulat de France en Égypte pour 1694-1793.

Tout cela intéresse les historiens, professionnels ou amateurs de tous niveaux, y compris les généalogistes : que leur ancêtre ait été amiral de France ou rameur sur les galères du roi, quantité de gens retrouveront son histoire, plus ou moins détaillée, dans les archives de la Marine. Quel que soit le sujet abordé, on se rendra fréquemment

compte que les ressources du SHM ne sont pas exhaustives, et qu'un complément d'information doit être cherché au Centre des Archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, dans les archives départementales (qui, en certains endroits comme la Loire-Atlantique ou la Corse, conservent les fonds de l'Inscription maritime), les archives des chambres de commerce (celle de Marseille en particulier ou d'entreprises privées (la Compagnie générale maritime au Havre, Schneider au Creusot et au CAMT de Roubaix...)).

## Personnel

Le SHM emploie environ 85 personnes, pour la plupart civiles, dont 30 à Vincennes. En-dehors de la section historique, le personnel scientifique comprend les archivistes-paléographes (quatre conservateurs à Vincennes, dont le directeur des Archives et bibliothèques de la Marine ; un conservateur par port) et les bibliothécaires adjoints à Vincennes, un par port sauf à Rochefort). Le service demande depuis plusieurs années des assistants de conservation pour les archives. Comme tous les services de la Défense, il subit les conséquences de la réduction du format des armées. Les appelés du contingents, surtout lorsqu'ils avaient une formation historique ou archivistique, formaient un utile « bétail » dont nous ne disposons plus. Tous les échelons du SHM accueillent encore volontiers des étudiants stagiaires, tant à la bibliothèque qu'aux archives. De grandes opérations ponctuelles, les expositions « Du bois dont on fait les vaisseaux » et « Dans le sillage de l'Histoire », tenues à Vincennes en 1997 et 1999, se sont faites grâce à l'emploi de vacataires.

**Vincent MOLLET,**

Conservateur du Service historique de la Marine à Toulon

## Bibliographie

- Archives nationales, *État général des fonds*, t. III : *Marine et outremer*, Paris, Archives nationales, 1980.  
Le MARESQUIER (Érik), *Guide du lecteur des archives de la Marine*, Vincennes, SHM, 1995, 3<sup>e</sup> édition.  
COUTAU-BÉGARIE (Hervé), *L'Histoire maritime en France*, Paris, Economica, 1995.

## Adresses

- SHM Brest – Immeuble Surcouf, rue du Commandant Malbert, BP 46, 29 240 BREST NAVAL  
SHM Cherbourg – 57, rue de l'Abbaye, BP 31, 50 115 CHERBOURG NAVAL  
SHM Lorient – rue de la Cale Ory, Enclos de la Marine, BP 4, 56 998 LORIENT NAVAL  
SHM Rochefort – 4, rue du Port, 17 300 ROCHEFORT  
SHM Toulon – Passage de la Corderie, BP 45, 83 800 TOULON NAVAL  
SHM Vincennes, Château de Vincennes, Pavillon de la Reine, BP 2, 00300 ARMÉES

# CIMARCONET : un projet informatique novateur du Service historique de la Marine à Cherbourg



L'informatique pénètre de jour en jour plus profondément les archives françaises. Après un développement dans les « gros » services, elle touche maintenant de petits dépôts, qui rattrapent et distancent parfois leurs prédécesseurs.

C'est le cas du Service historique de la Marine à Cherbourg. Cet échelon local du SHM est en effet un dépôt de taille réduite (4 kilomètres linéaires de documents, dix employés), peu connu hors du Cotentin. Le projet CIMARCONET (consultation de l'inscription maritime du Cotentin sur Internet), qu'il a mis en route, devrait contribuer à accroître sa renommée.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'inscription maritime ? Cette institution, créée par Colbert sous le nom de « classes », est chargée de l'enregistrement de tous les gens de mer de France (pêcheurs, hommes d'équipage, etc.). Ce système permettait de mobiliser les hommes par roulement, pour la flotte royale. Les classes ont survécu à la Révolution et sont devenues l'inscription maritime. Elles subsistent encore de nos jours, sous le nom d'« affaires maritimes », bien qu'elles n'aient plus de vocation militaire.

Les archives de l'inscription maritime sont conservées par les échelons du SHM à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. Parmi ces documents, les registres matricules, où sont consignés l'état-civil, la description physique et la carrière de chaque inscrit, présentent un très grand intérêt pour l'histoire des régions côtières et la généalogie.

Afin de faciliter les recherches et de préserver les registres, qui sont de loin les documents les plus consultés par les lecteurs, un programme informatique a été lancé, à l'initiative de MM. Gilles Désiré dit Gosset, conservateur du service, et André Zysberg, professeur d'histoire moderne à l'Université de Caen, et spécialiste de l'histoire maritime. La réalisation est assurée conjointement par le SHM, le centre de ressources informatiques de l'Université de Caen (CRIUC), le centre de recherches en histoire quantitative de cette même université (CRHQ), et le conseil général de la Manche.

Ce projet comporte deux aspects : la création d'une base de données, et la numérisation des registres.

La base de données est constituée à partir de dépouillements manuels, qui permettent de retracer la carrière de chaque inscrit. Les principales informations sont enregistrées et formeront la base. Celle-ci permettra d'effectuer les recherches suivant différents critères : sur un individu, un port, une

période précise, etc. Cet outil facilitera notamment les études statistiques, auxquels les documents se prêtent bien.

La base-images, complément indispensable, sera reliée à la base de données : chaque page ou partie de page concernant un inscrit sera accessible à partir de la rubrique le concernant, par un lien hypertexte. C'est là le caractère le plus novateur du projet : pour la première fois en France, semble-t-il, une base de données et une base-images formeront un ensemble cohérent.

Cette formule offre de nombreux avantages par rapport aux bases isolées, comme celles des archives nationales, par exemple. La recherche et l'accès à l'image sont très rapides, mais si les informations de la base de données sont suffisantes, il n'est pas nécessaire d'afficher les images correspondantes, ce qui évite une surcharge du réseau. Surtout, les lecteurs n'auront pas à jongler entre l'ordinateur et les documents-papier, inventaires ou registres : plus de rapidité, moins de risques d'oublis dans les recherches, plus de confort.

Le projet est actuellement en cours de réalisation. Il ne concerne pour l'instant que les quartiers<sup>1</sup> de Granville, Cherbourg et La Hougue, pour la dernière série de registres communicables, qui couvre la période 1850-1883. Les registres antérieurs seront traités par la suite. Le site, qu'on pourra consulter en salle de lecture et sur Internet, sera progressivement mis en place, d'abord avec les résultats des premiers dépouillements, puis avec les suivants.

Ainsi, le Service historique de la Marine à Cherbourg, par cette réalisation ambitieuse, se place dans les premiers rangs de l'innovation informatique dans les services d'archives. Preuve que la modernité n'est pas forcément liée à la taille des structures...

**Éric LECHEVALLIER**

Licence Archives 1998-1999

<sup>1</sup> Ce sont les circonscriptions de l'inscription maritime.

# Sous les dossiers, la plage...

## Les Archives nationales des Comores



Les Archives nationales se situent à Moroni, capitale des Comores. Elles furent créées en 1979, peu de temps après l'indépendance (survenue le 6 juillet 1975).

En 1995, la coopération française lance le projet « archives nationales » avec la volonté de donner une impulsion à cette activité en la soutenant concrètement. Un poste d'assistant technique occupé par un coopérant du service national est créé, doté de moyens et d'une mission ambitieuse. Le premier volet de cette mission consistait à organiser les archives. Le deuxième volet prévoyait la mise en place d'un système informatisé de gestion des documents.

J'ai atterri aux Comores le 9 octobre 1997 à 8 heures du matin, heure locale. Il faisait déjà au moins 30° sur la piste. Pendant le trajet qui m'amenait jusqu'à Moroni, j'appris que la centrale qui alimentait l'île en électricité ne tournait plus que sur un seul générateur ce qui occasionnait des coupures fréquentes. En fait, l'électricité ne fonctionnait que quelques heures par jour selon les quartiers de la capitale. Cette situation durait depuis dix mois déjà.

Deux jours plus tard, je me suis présentée à mon travail à 7 h 30 (les Comoriens ont adopté la journée continue 7 h 30 / 14 h). Laurent, mon prédécesseur, issu du DESS de Mulhouse, avait quitté les Comores depuis un an (la coopération a longuement hésité avant de renouveler le poste). Et Abdou, le chef de service comorien, était parti une semaine plus tôt pour Angers afin d'y suivre une licence d'archivistique (les anciens DESS se souviennent bien de lui). Il n'y a donc pas eu de passation de service. Sans consignes ni recommandations, il ne me restait plus qu'à observer et aviser, voire improviser.

Le service des Archives nationales n'est en fait qu'un des départements du Centre national de documentation et de recherches scientifiques des Comores (CNDRS). Ce centre accueille par ailleurs le musée, la bibliothèque, le laboratoire de surveillance du volcan le Karthala (nous sommes sur une île volcanique) et plusieurs cellules de recherche en histoire, archéologie, civilisation et botanique.

Aminata, la seule archiviste présente ce matin dans le service, me fait la visite du centre, le long des galeries à colonnes du bâtiment du plus pur style colonial qui abrite le CNDRS. Elle me présente à tous ceux que nous croisons. Personne n'était prévenu de mon arrivée, mais tous semblaient contents d'accueillir une *mouzungou* (« blanc » en comorien). L'ambiance est conviviale. La situation est tellement atypique et la chaleur si grande que je reste abasourdi. Je me laisse guider.

Nous visitons à présent le service des archives : nous entrons dans une vaste salle en L d'une trentaine de mètres carrés. Cinq fenêtres à *nacos* ouvrent sur la cour (les *nacos* sont des plaques de verre qui pivotent selon le même système qu'un store à lamelles). La première partie

de la pièce sert d'accueil pour le public, la seconde partie, plus grande, est la salle de tri. Des rayonnages le long des murs contiennent une collection impressionnante de journaux officiels datant de la colonisation. Sur la droite, une double porte donne sur un dépôt aveugle de 20 mètres carrés équipé de rayonnages (300 ml.) où il fait plutôt frais mais complètement noir à la moindre coupure d'électricité. En face, se trouve le bureau du responsable, poussiéreux et encombré de meubles cassés mais où trône un superbe ordinateur tout neuf mais éteint. Le ménage n'a pas l'air d'être fait souvent et malgré le courant d'air sans lequel nous crèverions de chaud, l'atmosphère reste confinée, saturée d'odeurs de poussière et d'humidité. L'air semble épais autour de soi.

Plus tard dans la matinée, alors qu'il fait de plus en plus chaud, les personnes du service arrivent les unes après les autres. Seule Aminata réside à Moroni ; les autres doivent trouver une place dans les taxis-brousse bondés qui descendent des villages chaque matin. Je rencontre Loulou. Elle est titulaire comme Aminata et toutes deux sont rémunérées en qualité d'archiviste par le ministère de l'Éducation nationale dont dépend le CNDRS. En réalité, au moment où je suis arrivée, les fonctionnaires n'étaient pas payés depuis quatre mois. Trois stagiaires travaillent également aux archives : Dada, Hercule et Aboukaria qui ont entre 18 et 25 ans. En fouillant dans mon bureau, j'ai retrouvé leur convention de stage. Elles prévoyaient une durée de stage de trois mois, mais elles dataient toutes de plus d'un an. L'ambiance dans le service est tout de suite conviviale. Nous faisons connaissance.

Je garde un souvenir flou des premiers jours : du fait de la chaleur abrutissante, et du dépaysement brutal que j'éprouvais alors. Il fallait quand même se mettre au travail et cela au moins avait du sens à mes yeux, par rapport à tout ce que j'avais pu découvrir depuis mon arrivée. Et je n'étais pas au bout de mes surprises.

Sur la grande table de travail de la salle de tri s'étaient des piles de feuilles qui volaient au moindre courant d'air. Ma première action concrète fut sans doute d'aller chercher une dizaine de pierres dans la cour afin d'assurer chaque pile. Cela fit beaucoup rire mes collègues : il paraît que Laurent avait eu le même réflexe.

Toutes ces piles étaient le fonds Santé qui représentait une vingtaine de mètres linéaires au plus. Le traitement avait commencé peu avant le départ de Laurent, et Abdou l'avait poursuivi. Un an après le début de l'opération, je calculai que le travail n'avait avancé que de la moitié. Le fonds Santé occupait tout l'espace de travail, la priorité était donc de le traiter rapidement afin d'y voir plus clair. Cela fut achevé en deux mois, avec rédaction d'un inventaire sommaire.

Malgré les conditions de conservation *a priori* catastrophiques, les documents, peu anciens et conservés

dans des cartons Cauchard n'étaient pas abîmés. Mais la nature de ces documents me laissait très perplexe : de la correspondance et de la documentation. Il s'agissait d'archives administratives qui n'avaient jamais fait l'objet d'aucun tri ni classement, à moins que les dossiers n'aient été dispersés. L'élimination était tentante. Mais dans la mesure où il n'y avait que cela, c'était cela précisément que nous devons traiter. Et nous devons le faire avec la plus grande attention parce que les fonds se révélaient particulièrement fragiles. Le récolement que j'effectuai m'apprit que nous n'aurions à faire qu'à ce type de fonds,

historiquement pauvres et complètement désorganisés. Je me suis dès lors intéressée à la chronologie des versements et à l'histoire du service. Et je me doutais que cela ne manquerait pas de piment...

À suivre...

**Raphaëlle AVIAT**  
DESS Archives 1999-2000

# ANNUAIRE 2000

La publication du **nouvel annuaire** aura lieu en février. La commission chargée de la réactualisation de cet outil précieux remercie les adhérents pour leurs réponses au questionnaire joint dans le dernier *Archivore*, et les sollicite une fois encore. Si vous avez gardé des contacts avec des anciens de la formation (mais qui ne sont plus adhérents), veuillez nous faire parvenir les informations que vous possédez les concernant afin d'actualiser leur notice. Merci.

## BUREAU EMPLOI

Si vous souhaitez recevoir des annonces, envoyez des enveloppes timbrées et libellées à votre adresse<sup>1</sup> à :

AEDAA, 11 bd Lavoisier,  
49045 ANGERS cedex 1

ou téléphonez à Mlle Agnès Vanbalberghe et Julie Gringore, responsables du bureau emploi,  
au 02 41 72 68 38

ou : [aedaa@hotmail.com](mailto:aedaa@hotmail.com)

<sup>1</sup>- Pour les plus branchés d'entre vous, vous pouvez donner votre mél, notre internaute vous répondra.



- PHOTOCOPIE LIBRE SERVICE
- COPIE LASER COULEUR
- PHOTOCOPIE INDUSTRIELLE

Le plus copifac c'est :

les professionnels de la copie, un parc machine ultra-moderne, une réelle notion du service, avec le sourire...

- Photocopies LIBRE-SERVICE format A4, A3.
- Délais immédiats :  
ex : 10 dossiers de 50 pages,  
massicotés, rellés.
- Photocopies LASER-COULEUR.
- Photocopies INDUSTRIELLES.
- Prospectus, affichettes.
- Massicotage, encollage.
- Rellure à spirale ou à chaud.
- Plastification de documents.
- Pilage A4, A3.
- Service télécopie.
- Frappe de CV, Thèses...
- Impression sur Tee-shirt.

ÉTUDIANTS - PARTICULIERS - ENTREPRISES

**Jean-Noël GUGLIELMI**

1, Rue du Haras - 49100 ANGERS  
Tél. 02.41.20.08.16 - Fax 02.41.20.96.28

Directeur de publication : Vanina Heullant Rédacteur en chef : Richard Ravalet / Comité de rédaction : Pierre Beaumont, Morgane Bédiée, Hugues Courant, Anne-Florence Dassé, Guillaume Romaneix

Tirage : 130 exemplaires

ISSN en cours AEDAA — 11, bd Lavoisier 49045 Angers cedex 01 ; [aedaa@hotmail.com](mailto:aedaa@hotmail.com)  
Les articles n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec leur autorisation.

# Table des articles parus dans *Archivore* (n° 0 à 15)

## Archives nationales<sup>1</sup>

« Le Service des Cartes et Plans du Centre historique de Paris », par Cécile SOUCHON, *Archivore* n° 5, p. 11-12.

## Ministères

Affaires étrangères : « Le Centre des archives diplomatiques de Nantes », par Bruno RICARD, *Archivore* n° 8, p. 7-9.

Coopération : « Archivistes sous les cocotiers ? C'est possible », par Christophe DUBOIS, *Archivore* n° 2, p. 10-11.

Défense : « Le Service historique de l'Armée de Terre au château de Vincennes », par Richard RAVAILLET, *Archivore* n° 3, p. 3-4.

« Le Service historique de la Marine », par Vincent MOLLET, *Archivore* n° 15, p. 8-9.

« CIRMACONET : un projet informatique novateur du Service historique de la Marine à Cherbourg », par Éric LICHÉVALLIER, *Archivore* n° 15, p. 10.

Premier ministre : « Une mission des Archives nationales en administration centrale, la mission des Archives nationales auprès des services du Premier ministre », par Mireille JEAN, *Archivore* n° 8, p. 5-6.

## Archives régionales

Île-de-France : « Des archives et des régions », par Sylvie CLAUS, *Archivore* n° 13, p. 3-4.

## Archives départementales

Côtes-d'Armor : « Le service éducatif des Côtes-d'Armor », par Xavier LAUDIE, *Archivore* n° 9, p. 2-4.

Maine-et-Loire : « Entretien avec madame Élisabeth Verry, directeur des archives départementales du Maine-et-Loire » par Karine McGRATH et Cathy MARZIN, *Archivore* n° 0, p. 3-4.

Manche : « Les nouvelles Archives départementales de la Manche », par Éric LICHÉVALLIER, *Archivore* n° 12, p. 10.

Pas-de-Calais : « Les Archives départementales du Pas-de-Calais, entretien avec M. Patrice Marcelloux, directeur du service », par Cécile DAMLENCOUR, *Archivore* n° 12, p. 7.

« Réunion » : « Les Archives départementales de la Réunion », par Aurélie PRIANON, *Archivore* n° 14, p. 8.

## Archives communales

Angers : « Angers à livre ouvert : les archives municipales », par Sylvain BERTOLDI, *Archivore* n° 0, p. 7-8.

« Une expérience : la gestion de la photothèque de la ville d'Angers », par Bruno AMIOT, *Archivore* n° 11, p. 3-5.

Chartres : « Stage aux archives municipales de Chartres », par Rosine VERGNES, *Archivore* n° 11, p. 6-7.

Saint-Malo : « Les archives de Saint-Malo, de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle », par Juliette LÉCUYER, *Archivore* n° 1, p. 3.

## Archives d'entreprises

Caisse d'Épargne : « L'écureuil grignote le papier », par Laurence MICHEL, *Archivore* n° 4, p. 11-12.

Peugeot PSA : « Un exemple d'intégration de la notion d'archives en usine de production : l'usine Peugeot à Poissy », par Myriam ROBIN, *Archivore* n° 10, p. 4-5.

Société Générale : « Une photothèque : l'exemple de la Société Générale », par Christiane ATANGANA, *Archivore* n° 4, p. 4-5.

Société industrielle et minière de Segré : « La SIMS : le fer de lance patrimonial d'une région », par Isabel Gilg, *Archivore* n° 8, p. 10-12.

## Autres services

Bibliothèque nationale : « Les heurs et malheurs de la Bibliothèque nationale de France », par Emmanuelle JOUINEAU, *Archivore* n° 10, p. 8-13.

Caisse des dépôts et consignations : « La Caisse des dépôts et consignations : histoire d'un déménagement », par Dominique GUYOT, *Archivore* n° 4, p. 10.

CNAHES : « CNAHES on the Web », par Samuel BOUSSION, *Archivore* n° 13, p. 5.

<sup>1</sup>- Voir également à la rubrique "Ministères" pour les missions des AN.

DATAR: « De la DATAR aux petites routes de Normandie », par Marie-Édith NAUD, *Archivore* n° 3, p. 4-5.

DRAC: « Relations DRAC - Archives. Aperçu », par Philippe PAILLARD, *Archivore* n° 2, p. 8.

IMEC: « Institut mémoires de l'édition contemporaine », par Catherine AUDRIEN, *Archivore* n° 3, p. 2.

INA (Institut national de l'Audiovisuel): « Les archives de l'INA », par Emmanuelle JOUINEAU, *Archivore* n° 6, p. 10-12 ; n° 7, p. 15-19.

Institut Pasteur: « Le service des archives de l'Institut Pasteur de Paris », par Stéphanie JANDIN, *Archivore* n° 12, p. 5-6.

« L'Institut Pasteur de Lille face à ses archives », par Vanessa OIXONE, *Archivore* n° 12, p. 11-12.

Maison de la Mémoire de la V<sup>e</sup> République: « La Maison de la Mémoire de la V<sup>e</sup> République », par Catherine DIHÉRIENT, *Archivore* n° 6, p. 3-4.

Mission Mattéoli: « Mission Mattéoli de la recherche historique aux indemnisations individuelles », par Christophe DUBOIS, *Archivore* n° 15, p. 6-7.

Nouvelle-Calédonie: « Les archives territoriales de Nouvelle-Calédonie », par Karine PICQUET, *Archivore* n° 14, p. 7-8.

Université Rennes I: « Les archives universitaires: un domaine encore peu étudié », par Christophe GANIXON, *Archivore* n° 3, p. 6.

« Assistant territorial qualifié de conservation du patrimoine », par Isabel GILG, *Archivore* n° 0, p. 6.

« Créer son propre service d'archives: politique à court et à moyen terme », par Jack GARÇON, *Archivore* n° 2, p. 4-5.

« Les concours? Pour quoi faire? », par Isabelle FAUCHÈRE de SILANS, *Archivore* n° 2, p. 9.

« Du projet à la réalisation: la restauration d'une lithographie d'Honoré Daumier », par Catherine AUDRIEN, *Archivore* n° 3, p. 7-8.

« Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises », par Catherine AUDRIEN, *Archivore* n° 5, p. 8.

« La description archivistique », par Christine NOUGARET, *Archivore* n° 6, p. 7-9.

« La reliure du Limousin », par Vanina HEULLANT, *Archivore* n° 7, p. 12-14.

« Réaliser une exposition », par Christophe GANIXON, *Archivore* n° 8, p. 13-14.

« La désinfection des documents et des locaux d'archives: contacts et adresses utiles », par Claire ÉTIENNE, *Archivore* n° 9, p. 5-6.

« Brèves histoire de l'enluminure », par Claire GUILLÉMAIN, *Archivore* n° 9, p. 7-9.

« Élaboration de tableaux de gestion de documents, définition et mise en place », par Juliette LÉCOURYER, *Archivore* n° 9, p. 10-11.

« Préparation d'un déménagement d'archives », par Cyrille CHARREAU, *Archivore* n° 10, p. 6-7.

## Services d'archives étrangers

Allemagne: « Le cadre conceptuel et juridique de l'archivistique allemande, quelques jalons tirés de l'exemple colonial », par Marie COLLIN, *Archivore* n° 14, p. 12-15.

Belgique: « Situation et gestion des services d'archives en Belgique », par Élodie-Cécile MARRELL, *Archivore* n° 14, p. 9-11.

Canada: « Le centre d'archives d'Hydro-Québec à Montréal », par Hugues COURANT, *Archivore* n° 14, p. 2-4.

Comores: « Sous les dossiers, la plage... Les Archives nationales des Comores », par Raphaëlle AVIAT, *Archivore* n° 15, p. 11-12.

Italie: « Notes de voyages: le centre d'archives de l'État de Sicile », par Élodie-Cécile MARRELL, *Archivore* n° 14, p. 11.

Sénégal: « La Direction des Archives du Sénégal », par Saliou Amadi SISSOKO, *Archivore* n° 14, p. 5-6.

## Fiches techniques, colloques et expositions

### Fiches techniques :

« La profession d'archiviste d'entreprise » par Jérôme THUIEZ, *Archivore* n° 0, p. 5.

### Congrès, colloques et séminaires :

« Colloque de l'AAF « transparence et secret: l'accès aux archives contemporaines », un thème de réflexion en quatre variations », par Isabel GILG, *Archivore* n° 1, p. 2.

« III<sup>e</sup> colloque des archivistes municipaux, Martigues, 22-24 mai 1996 », par A.M. MIGNACCO, *Archivore* n° 2, p. 2-3.

« XIII<sup>e</sup> congrès international des archives », par Brigitte PIPON, *Archivore* n° 4, p. 2-3.

« Publier et diffuser dans les services d'archives aujourd'hui, compte-rendu de colloque de l'AAF, Paris, 25 mars 1997 », par Sandrine AUTRAY et Marie-Édith NAUD, *Archivore* n° 5, p. 2-6.

« Archives et aménagement du territoire, séminaire de l'Association des Archivistes français, Valence, 10 et 11 novembre 1997 », par Marie-Édith NAUD et Claire ÉTIENNE, *Archivore* n° 7, p. 2-10.

« Le salon des formations internationales, 8-9 janvier 1999 », par Hugues COURANT et Richard RAVALLET, *Archivore* n° 11, p. 9-10.

« Quel avenir pour les archives ethnologiques? Compte-rendu du colloque du 2 février 1999 à Paris X-Nanterre (maison René Ginouvès) », par Stéphane BILLONNEAU, *Archivore* n° 12, p. 8-9.

« Archives et aménagement du territoire: compte-rendu de la rencontre interrégionale de l'AAF

organisée le 27 mai 1999 à Vitré », par Vanina HEULLANT, *Archivore* n° 13, p. 6-8.

Expositions :

- « Les archives scientifiques. Sur les traces de Marie Curie », par Sandrine AUFRAY, *Archivore* n° 5, p. 9.
- « Miroirs de l'histoire, les monuments aux morts de l'Anjou », par Cécile DAMLENCOUR, *Archivore* n° 11, p. 8.
- « Exposition « Regards sur la place Laennec, hier et aujourd'hui », Archives municipales de Quimper (Finistère) », par Juliette LÉCUYER et Natacha LAJOINIE, *Archivore* n° 12, p. 3-4.